

VILLAGE DE POINTE-VERTE
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le lundi 21 septembre 2020
Heure : 21 h 02
Endroit : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 21 h 02.

2. RELEVÉ DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Étaient présents :

- Normand Doiron – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Maxime Lejeune – conseiller
- Roger Guitard – conseiller (à distance – au téléphone)
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière
 - *TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID019*
 - *UNE LISTE DES PRÉSENCES DES GENS DU PUBLIC SERONT PRISES DANS LE CAS DE BESOIN DE CONTACT FUTUR.*

Était absent : Néant

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. ORDRE DU JOUR

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 80-20

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Considérant que les membres du conseil sont d'accords, à l'unanimité, d'ajouter un point à l'ordre du jour;

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec un changement comme suit :

- Ajouter : Point #6 – Finance, a) Résolution – Emprunts capitaux – Service d'hygiène
- Levée de la réunion devient Point #7

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

4. DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS – Néant

5. GESTION DES ACTIFS – PHASE II

a) Résolution – Gestions des actifs – Phase II

Résolution : 81-20	Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Maxime Lejeune	
<p>Il est résolu que le conseil du Village de Pointe-Verte demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour l'amélioration des pratiques de gestion des actifs – Phase II.</p> <p>Il est résolu que le Village de Pointe-Verte s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Activité de services techniques<ul style="list-style-type: none">○ Collecte des information requises pour satisfaire la 2e phase des exigences provinciales○ Services de consultation, géomatique, formatage de base de données ou autres disciplines connexes○ Préparation d'un rapport pour l'évaluation des possibilités de réduction des GES• Activité de formation du personnel et renforcement des capacités :<ul style="list-style-type: none">○ Participation au programme de formations○ Produire une échelle de préparation suivant chaque formation• Activité de sensibilisation :<ul style="list-style-type: none">○ Témoignage des défis de la municipalité lors des rencontres régionales annuelles de l'AFMNB○ Préparation d'une session d'information pour informer le publique de leur PGA <p>Il est également résolu que le Village de Pointe-Verte consacre 5 000 \$ + TVH de son budget au financement des coûts associés à ce projet.</p> <p>Pour : 3 Contre : 0</p>		<p style="text-align: center;">RÉSOLUTION ADOPTÉE</p>

6. FINANCE

a) Résolution – Emprunts capitaux – Service d'hygiène

Résolution : 82-20	Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Maxime Lejeune	
<p>QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Village de Pointe-Verte autorise la direction à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Pointe-Verte au montant de 293 101 \$ selon les conditions stipulées.</p> <p>Pour : 3 Contre : 0</p>		<p style="text-align: center;">RÉSOLUTION ADOPTÉE</p>

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 22 h 10